GUERRE & MARINE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le général Castex, commandant le 13e brigade d'infanterie, est nommé directeur de l'infanterie au ministère, en remplacement du général Méndtrez, dont nous avons annoncé le départ et qui prend à Paris le commandement de la 25e brigade d'infanterie, vacant par la mise en disponibilité, sur sa demande, du général Le Loup de Sancy.

Le général Bolgert, commandant la brigade de cavalerie du 1er corps d'armée, est nommé au commandement de la 13e brigade d'infanterie, à Paris, en remplacement du général Castex.

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE

Cette force navale, actuellement à Toulon, se rendra le 8 mars à Villefranche.

Les officiers et les équipages des bâtiments seront autorisés à assister aux fêtes qui seront données à Nice en profit des familles des marins de la *Vienne*.

EXPLOSION A BORD D'UN TORPILLEUR

Une explosion s'est produite à bord du torpilleur *210*, se rendant de Brest à Saint-Servan avec le torpilleur *206*.

Deux chauffeurs, les matelots Pantrel et Passeot, ont été grièvement brûlés et ont été transportés à l'hôpital maritime de Brest.

C'est un tube de la machine qui s'est rompu, et la vapeur s'est répandue dans la chaufferie blessant les deux marins.

LANCEMENT D'UN TORPILLEUR

C'est mercredi prochain qu'aura lieu, dans l'arsenal de Rochefort, le lancement du contre-torpilleur d'escadre *Francisque*.

Voici les caractéristiques de ce bâtiment : longueur entre perpendiculaires, 56 mètres ; largeur au fort, 6m,20 ; déplacement, 342 tonnes ; machine à triple expansion, 5 200 chevaux ; vitesse maximum, 28 à 27 nœuds ; équipage, 4 officiers et 58 officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins.

DANS LES PORTS FRANÇAIS

CHERBOURG

Le rassemblement des troupes coloniales annoncé pour l'Indo-Chine est ajourné. Il comprendra 14 caporaux et 160 soldats en lieu de 7 caporaux et 85 hommes, comme il avait été primitivement fixé.

Un détachement de marins torpilleurs et canonniers est parti pour Toulon.

BREST

Le *D'Assas* a réglé ses compas. Il a prié le large pour essayer ses machines.

On va expédier de nouveaux renforts en Extrême-Orient.

LORIENT

Lorient possède le bataillon-école des apprentis-fusiliers de la marine, composé d'un millier d'hommes dont l'instruction prend un d'ordinaire au 1er juin et qui deviennent alors utilisables à bord des bâtiments de la flotte.

En raison de la pénurie de marins qui se fait sentir, le ministre prescrit de presser l'instruction des fusiliers qui devront être prêts à embarquer fin avril.

TOULON

Les contre-torpilleurs *Mousquet* et *Fronde* sont partis pour Saïgon, faisant escale à Alger.

Une foule considérable assistait au départ et cet appel à l'ex équipages. La musique du *Suffren*, bateau-amiral, a joué la *Marseillaise*.

Plusieurs détachements de troupes coloniales partiront ces jours-ci.

1 600 hommes prêts dans les 4e, 9e et 22e régiments coloniaux vont être tenus prêts. Ils seront embarqués à Toulon sur cinq effectifs différents qui doivent partir les 1er, 6, 11 mars et 1er avril.

Tribunaux

OUTRAGES A L'ARMÉE

La Cour d'assises de la Seine-Inférieure a condamné, samedi, M. Yvetot, secrétaire général de la Fédération des Bourses de travail de France, à deux mois de prison pour outrages à l'armée, outrages proférés par lui dans une conférence qui eut lieu le 15 octobre dernier, à Darnetal, près de Rouen. Me Wilm, de Barreau de Paris, assistait M. Yvetot.

POUR VENGER LA MORT DE SON PÈRE

La Cour d'assises de l'Isère a acquitté Mlle Goudon, 28 ans, sœfrenière familiale, qui, d'un coup de revolver, avait légèrement blessé le Dr Girard, vice-président de la Commission administrative des hospices. Le Dr Girard avait soigné M. Goudon père pour une fracture de la jambe. Il avait vu son client expirer entre ses mains d'une entrave d'apoplexie. Mlle Goudon crut le docteur responsable de cette mort. Mlle Dibbe, du Barreau de Toulouse, a défendu la jeune accusée.

LES GRÈVES

Albi. — La grève des ardoisiers du Lithrage, près de Dourgne, se poursuit avec calme. Les grévistes ont choisi pour arbitre M. Jean Raynoulès, notaire à Dourgne. Ils réclament une augmentation de salaire de 0 fr. 25 par journée de huit heures.

On espère arriver à une entente.

Lorient. — Une réunion ouvrière a eu lieu. Le citoyen Lévy a pris la parole devant plusieurs milliers d'auditeurs.

Des grèves du jour en faveur des grévistes espagnols ont été votées.

Marlaix. — Les passeurs de l'île de Batz ont décidé de se mettre en grève. La cause de cette décision est l'obligation imposée aux patrons d'avoir leurs équipages en complet.

Une quarantaine de marins ont déposé leurs rôles au bureau de l'inscription maritime de Roscoff.

Le bateau qui, deux fois par jour, assure le service du courrier entre l'île et Roscoff, a dû se solidariser avec eux pour le transport des personnes et des vivres. Un médecin de Saint-Pol, appelé près d'un malade dans l'île n'a pu passer. Le câble étant coupé, il lui a été impossible de le prévenir.

Romans. — A la suite d'une entrevue entre MM. Chabert, tanneur, et les ouvriers grévistes, la reprise du travail a été décidée pour aujourd'hui. Le contremaître cause du conflit a donné sa démission.

Rennes. — Après les pluies torrentielles des jours derniers, qui ont ravagé dans le département de sérieuses inondations, la neige a fait son apparition à Rennes, à Redon, à Fougères, où elle a atteint une épaisseur de 10 centimètres, rendant sur les routes voisines la circulation très difficile. Une pluie glaciale n'a pas tardé à lui succéder.

Nantes. — La neige tombe en assez grande abondance.

Clermont-Ferrand. — La neige tombe. Dans la montagne sévit une tourmente qui rend la circulation difficile. Le froid est très vif. Les lacs sont gelés.

Saint-Etienne. — La neige est tombée abondamment toute la nuit dernière et la journée d'aujourd'hui, succédant à un froid très vif qui régna depuis huit jours.

Alsace. — Il y a longtemps qu'on n'avait vu pareille épaisseur de neige en hellon d'Alsace ; à certains endroits, la couche blanche atteint une moyenne de 8 mètres.

La forêt de la Jementerie est presque ensevelie, et ses habitants ont dû faire une espèce de voûte, un tunnel, tandis que le forgeur des Plaines ne pourrait sortir de chez lui que par la fenêtre.

EN MER

Dunkerque. — 50 navires ont été inscrits sur la liste de la flottille islandaise et prendront part à la prochaine campagne de pêche à la morue. Il faut y ajouter un vapeur acheté en Angleterre et qui n'a pas encore été francisé.

Brest. — Le remorqueur *Hâleur* va être mis à la disposition de l'administration des postes et télégraphes pour le réparation de divers câbles télégraphiques sous-marins du littoral.

Marseille. — Le *Yunnam*, de l'Est-Asiatique, partira de Marseille le 11 mars pour Haïphong avec 20 officiers et 600 hommes de l'artillerie et de l'infanterie coloniales ainsi que 1 200 tonnes de matériel et de munitions.

Ces troupes vont renforcer notre corps d'occupation du Tonkin.

— Le *Djemnah*, des Messageries maritimes, courrier de la Réunion, de Madagascar et de Djibouti, est arrivé ce matin avec 102 passagers.

— Le *Cholon*, de la Compagnie nationale, allant au Tonkin, partira mardi avec 700 passagers.

Londres. — Le paquebot japonais *Bingo-Maru*, affrété par le gouvernement du Mikado pour transporter une cargaison de charbon de Cardiff à Tokio, passait dans le pas de Calais, venant de la Tamise et allant prendre charge, lorsqu'il entra en collision au large de Hastings, avec le schooner anglais *Edward-Windus*, de Port-Madoc.

La navire abordé coula en quelques instants. Cinq hommes furent engloutis et un sixième put être sauvé par le vapeur japonais.

Christiansand. — Le vapeur *Oscar II*, de la Compagnie Scandinavie-Amérique, qui venait de New-York, s'est échoué à une demi-heure de Christiansand, après s'être heurté contre un écueil.

Il demeure en-dessus de l'eau et n'a pas coulé.

LE DEPART DES ISLANDAIS

La messe de départ des Islandais a été célébrée ce matin à 10 heures, au sanctuaire de Notre-Dame des Dunes à Dunkerque, par le chanoine Brousse, doyen de Saint-Eloi.

M. l'abbé Yves Hemon a prononcé une allocution émouvante et simple qui a produit une profonde impression.

A la fin de la messe, le chanoine Brousse a trenemis les vœux de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, et a souhaité bonne et fructueuse campagne aux pêcheurs.

L'assistance était considérable : armateurs, capitaines, matelots, femmes et premiers communiants et communiantes étaient accourus prier pour leurs pères et leurs frères.

Les 60 goélettes amarrées au bassin du Commerce sont pavoisées aux couleurs nationales et dunkerquoises.

Le temps est froid mais superbe.

Le conflit entre les armateurs et les marins est terminé. Les premiers abandonnent le prime de l'Etat, 50 francs par homme, au bénéfice des matelots.

Une messe de départ des Islandais a été également célébrée ce matin à Fort-Mardyck.

VARIÉTÉS

L'heure mondiale et le système métrique

La Chambre des Lords, nous l'avons dit, vient d'émettre du vote en faveur du système métrique. A la suite de cette décision, le ténet voudra sans doute en France s'occuper du projet de loi Boudenoot, voté par la Chambre le 24 février 1898 — il y a six ans ! — et ayant pour objet de faire sortir le France d'un isolement de plus en plus embarrassant, en retardant notre heure légale de 9 minutes 21 secondes.

La grande objection consistait en ce que cette mesure nous donnerait l'*heure anglaise*, et que la dignité nationale empêchait la France de l'accepter avant que l'Angleterre eût adopté le système métrique.

Depuis des années déjà, l'heure anglaise est devenue l'*heure de l'Europe occidentale*, adoptée par la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et même l'Espagne ; ce sont les Etats-Unis qui en ont fait la base du système mondial des *24 fuseaux horaires*, d'après lequel tous les cadrans du monde marquent exactement le même nombre de minutes ; enfin, ce système est aujourd'hui adopté par le monde civilisé tout entier, à l'unique exception de la France et du Portugal.

Quand la France, par son accession au système des 24 fuseaux, lui aura donné sa sanction suprême, l'enseignement de la géographie subira une véritable révolution dans le sens d'une simplification précieuse et inespérée.

On n'aura plus à apprendre que Tananarive est sous 45e longitude Est, Pékin sous 116e, Sydney sous 149e, etc, chiffres bien encombrants pour la mémoire. Les fuseaux horaires étant numérotés dans le sens de l'Ouest à l'Est à partir de l'antiméridien, le fuseau de l'Europe occidentale (Paris) portera le n° 12, et Tananarive se trouvera donc le n° 15, Pékin dans le n° 20, le Japon dans le n° 21, etc.

L'heure de Madagascar avancera sur Paris de trois heures juste. Pékin de huit heures, le Japon de neuf heures.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

LUNDI 29 FÉVRIER

Baromètre. — Le baromètre baisse dans l'Ouest tandis qu'il est très élevé en Russie (Arkangel 770mm). Une dépression passe au nord de l'Irlande (Belmullet 759) ; elle de la Méditerranée reste stationnaire (Palermo 752).

A Paris nous avons 760m/m.

Le vent est faible des régions Est sur nos côtes de la Manche et de l'Ouest ; il est modéré au Nord-Est en Provence.

Des pluies sont tombées sur les îles Britanniques et l'Italie.

En France, on signale des chutes de neige dans les régions de l'Ouest et du Centre.

La température. — Le temps est froid sur tout le continent. La limite des gelées passe ce matin sur le golfe de Gascogne et au sud de la Provence. Elle était ce matin de — 23 à Kapevanda, — 5 à Paris, Limoges, — 4 à Toulouse, — 20 au Pic-du-Midi, — 15 au Mont Mounier, — 18 au Puy-de-Dôme.

Probabilis. — En France, le temps va rester froid ; des chutes de neige sont probables. A Paris, hier, nuageux, grains de neige.

La mer est houleuse à Gris-Nez, agitée et houleuse sur les côtes algériennes, belle ailleurs.

Mercredi 8 mars, 59e jour de l'année.
Dans le jour : 13 h. 13.
Soleil. — Lever : 6 h. 48. Coucher : 5 h. 43.
Lune. — Lever : 6 h. 31. Coucher : 6 h. 40.

DÉPARTEMENTS

Ardèche. — **Un gendarme centenaire.** — Hier est mort, à Berrias, M. Martin, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de 100 ans. Il était retraité depuis cinquante ans.

Eure. — **Banquier retrouvé.** — On nous écrit que le gérant de la Banque Béranger et Pelletier, à Pont-Audemer, réfugié à Honfleur, s'est mis à la disposition de la justice vendredi dernier.

Gironde. — **Mort de froid et de faim.** — Notre correspondant nous écrit qu'un colporteur du nom de Tuyeres, âgé de 72 ans, natif de l'Ariège, a été trouvé mort par un vacher dans un hangar du Château-Margaux où, paraît-il, ce malheureux s'abritait quelquefois la nuit. Il est mort de misère et de froid.

Seine-et-Oise. — **Eglise dévalisée.** — On nous écrit que pendant la nuit du 27 février les portes de l'église de Saint-Clair ont été forcées. Deux troncs pouvant contenir 20 à 40 francs ont été fracturés. Les malfaiteurs ont dû être dérangés, car le tronc de la Fabrique n'a pas été touché. Il n'y a pas eu profanation : le tabernacle et les vases sacrés ont été respectés.

Manche. — **Mort en sonnant les cloches.** — Chaque jour, le sonneur de l'église Saint-Gervais, à Avranches, s'y rendait le soir à 10 heures, pour sonner le couvre-feu, et il refermait les portes sur lui afin que personne ne puisse pénétrer dans l'église pendant qu'il sonnait.

Avant-hier sa femme, ne le voyant pas revenir et n'ayant pas entendu le couvre-feu, informa plusieurs personnes. On fit ouvrir la porte de la tour et l'on trouve le malheureux inanimé.

Côtes-du-Nord. — **Un merle blanc.** — On nous écrit qu'à Pleumeur-Gautier, M. Pierre Kerroux a clôturé la chasse par un beau coup de fusil.

Depuis quelque temps, un oiseau d'une blancheur éclatante venait se percher chaque jour sur un arbre appartenant au sacristain de Trédarzec. M. Kerroux prit son fusil et tira un superbe merle blanc qui se trouve aujourd'hui en mains du Séminaire de Tréguier.

Morbihan. — **Rentière assassinée.** — Une rentière, Mlle Jacquet, a été assassinée pendant la nuit, rue Louis-Roche, à Lorient. Le vol est le mobile du crime.

On vient d'arrêter trois individus soupçonnés d'être les auteurs de cet assassinat.

Aube. — **Incendies.** — Un violent incendie a éclaté hier matin, le maison de M. Henri Poron, industriel à Troyes.

Une domestique âgée de 20 ans, Mlle Berthe Burbin, surprise dans sa chambre par les flammes s'est jetée par la fenêtre de la hauteur d'un étage. Relevée respirant encore, elle est morte quelques heures après à l'hôpital.

Les dégâts sont évalués à 150 000 francs.

— Samedi soir 7 heures, un feu a détruit l'hôtel d'Angoulême, à Troyes. Aucun accident de personnes.

Hérault. — **A coups de revolver.** — Un jeune homme de 17 ans, accompagné par les parents d'une jeune fille de Boujan, près Montpellier, qu'il courtisait depuis quelque temps, a tiré un coup de revolver sur la mère, Mme P... qui a été atteinte au bras.

La gendarmerie s'est transportée sur les lieux et a ouvert une enquête.

ÉTRANGER

Espagne. — **Tremblement de terre.** — Deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties dimanche, à Velez Rubio, près Malaga, à vingt minutes d'intervalle. On remarque qu'elles ont coïncidé avec la chute d'une grande quantité de neige.

COURRIER MILITAIRE

AVIS AUX LECTEURS

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que, pour recevoir une réponse dans le *Courrier hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. La Ranze, *5, rue Bayard, Paris*, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à ce demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites le semaine suivante.

Brochures militaires en vente à la *Bonne Presse*, 5, rue Bayard, à 1 fr. 25 *franco*.

Brochure n° 1. — *La loi militaire (loi du recrutement, recrutement, tirage au sort, naturalisation, exemptions, dispenses, ajournement, réforme, taxe militaire, etc.)*

Brochure n° 2. — *Engagements et rengagements, commissions, emplois civils, garnisons, renseignements militaires divers, etc.*

Pour paraître prochainement :

Brochure n° 3. — *Les Ecoles militaires.*

Brochure n° 4. — *Réservistes et territoriaux.*

B. C., Bruxelles. — La règle est formelle. La dispense de fils du veuve est fait à celui qui est « fils unique (ou aîné des fils) d'un deuxième lit », quand son père est décédé, alors même qu'il aurait des frères consanguins plus âgés que lui. — (*Germains, frères du père et de mère ; consanguins, frères du père ; utérins, frères de mère*).

Un lecteur de la « Croix ». — La classe 1904 tirant au 1905 bénéficiera probablement de la loi de deux ans.

S. T. 2250. — De deux jumeaux, l'aîné (celui qui, d'après son acte de naissance, est venu au monde le premier) fait un an. — Le second peut, s'il a un autre frère sous les drapeaux comme appelé, engagé, rengagé, etc., invoquer la dispense de « frère au service ». (Art. 21, § 4.)

G. rue Gambetta, Marlotte. — Oui. La classe 1899 est dans la réserve de l'armée territoriale. — L'officier de réserve qui démissionne après avoir accompli *trois périodes* d'instruction, étages non compris, est assimilé officier, soit comme homme de troupe, soit être considéré comme ayant satisfait aux prescriptions légales. (Déc. min., 27 mars 1890.)

G., Plaisir, par Pritot (Manche). — Il serait qu'on conscrit atteint, au moment de la revision, un frère sous les drapeaux (servant pour deux ans ou trois), pour avoir droit à la dispense.

Lorrain Rondonnais. — Pas répondu comme je fais toujours, dans le *Courrier*. Veuillez rappeler la date en refaire votre Demande.

De Lillois ombrageux. — 1° Pour s'engager dans un corps de l'armée française, il faut être Français ou naturalisé français. Demandez votre naturalisation. — 2° Dans l'infanterie, l'avancement, tout compte fait, est plus rapide que dans les autres *armes*. — 3° On peut s'engager, dans certaines cas, jusqu'à 26 ans. (Consulter la brochure n° 6, p. 6 et suiv.).

Le Bourguignon. — A chaque corps de la garnison de Paris sont attachés deux ou trois médecins militaires (majors ou aide-majors). Il faut connaître l'un d'eux assez particulièrement pour oser solliciter de lui non visite médicale et au avis qui ne peut d'ailleurs être qu'*officieux*.

Vive la France ! — La faculté de réclamer la qualité de Français, *sous forme de simple déclaration*, est accordée par l'article 19 du Code civil à tout individu né en France ou à l'étranger, de parents dont l'un a perdu la qualité de Français. — C'est votre cas. — Le déclarant doit produire un acte de naissance et l'acte de mariage de ses parents.

Pour tous autres détails relatifs à la *déclaration en vue de réclamer la qualité de Français* (déclaration qui peut être souscrite *en nom du mineur*), le mieux est de s'adresser au juge de paix du canton.

Ce magistrat indiquera le dossier à réunir et les autres formalités à remplir.

L. B. — Soldat devenant dispensé article 21, paragraphe 4, par suite de l'engagement de votre frère, vous devez réunir les pièces ci-après : acte de mariage des parents, actes de naissance des deux frères ; états des services du frère soldat (le frère doit vous l'envoyer) ; certificat modèle V. (à pérez de famille) fournit par la mairie. — Vous ferez alors une demande par la voie hiérarchique au colonel, à l'effet d'être renvoyé. — Le sergent-major vous guidera.

Métier, Lorient. — Pour pouvoir prétendre concourir comme officier de réserve, il faut être d'abord sous-officier. On ne peut être nommé que si on est proposé par ses chefs et si on réunit *deux ans* de grade de sous-officier. — Une fois officier, on est convoqué tous les deux ans. — Pour le grade d'officier d'administration du cadre auxiliaire de service des hôpitaux militaires, demandez (chez Lavauzelle, à Limoges) le règlement du 5 décembre 1899 et le programme du 28 janvier 1893.

Etienne Robert, R. B., n° 15. — On peut, à 18 ans, s'engager pour cinq ans, dans la flotte, à condition d'être accepté par le commandant des équipages de la flotte du port choisi. — Voir le livre : « Engagements et rengagements », p. 24.

Un ami-ne-de-bois mahonais. — Ayant *moins de cinq ans* de service, ne n'a pas *droit* à un emploi civil, comme ancien militaire. — On est dans le cas normal pour solliciter une place dans une administration.

X. E. Hum... — On ne peut pas obtenir de passer la revision ailleurs qu'à son canton, dans la même Département. — Si on est malade et reconnu tel, on peut obtenir de profit d'être renvoyé à la durâlera connue du Conseil.

Marcouin, Dunkerque. — Les lieutenants de réserve territoriale peuvent être nommés capitaines après avoir accompli *six années* de grade. L'avancement a lieu anciennité exclusivement (article 7 et 6 du règlement du 18 juin 1897.) — Les officiers territoriaux du grade de capitaine peuvent être maintenus jusqu'à *60 ans* s'ils le demandent et s'ils remplissent les conditions.

A. B., à Cluses (Haute-Savoie). — 1° La revision se passe en canton. — 2° Lire ci-avant : *L. B.*

Le Petit soporal, Le Chapelle-Saint-Ouen. — Artillerie coloniale, en Guyane : 1° vagmant, Lorient, Rochefort ; 2°, Charbourg, Brest ; 3°, Tunisie, Nîmes.

J. de S. P. 22. — Oui. Les conscrits tirant en 1905 ont toutes chances de se voir appliquer la loi de deux ans. — Pour les engagements spéciaux à l'article 22, voir la *Brochure n° 2*, p. 61. L. R.

La Villette du lundi 29 février

Espèces	Quarts de bœuf (A 1re qualité)		Vaches (A 1re qualité)		Prix du kilog. par qualité — Viande nette			Poids vif		
	1re	2e	1re	2e	1re	2e	3e	1re	2e	3e
Bœufs	1 205	0 942	1,75	1,40	1,20	1,10	0,90	0,84	0,80	0,72
Vaches	1 045	0,90	1,60	1,30	1,20	..	..	0,82	0,80	0,70
Taureaux	1,27	1,00	1,00	0,90	1,10	0,95	0,75	0,80	0,60	0,48
Veaux	1 497	1 252	2,00	1,80	1,70	1,60	1,30	0,92	0,80	0,70
Moutons	1,30 ado	1,12 ado	1,10	1,10	1,20	1,00	0,85	0,91	0,80	0,60
Porcs	1 042	1 042	1,45	1,41	1,29	1,15	0,85	0,90	0,78	0,75

Poids de viandes en kilos : 4-6.
— — nets : 1,25-1,75.

Physionomie des ventes

Vente mauvaise sur bœufs, veaux et moutons, meilleure sur porcs.

Baisse de 20 fr. par tête sur bœufs, 2c 0,10 par kilo sur veaux, de 0c 05 par kilo sur moutons.

Hausse de 4 à 5 fr. par 100 kilos vifs sur porcs.

MARCHE DU HAVRE

29 février midi

Arrivages	Cotons		Cafés		Laines		Poivres	Indigo
Février 1904	90	50	20	..	...	..	69	50
Mars	90	62	39	..	189	50	68	50
Avril	91	25	39	50	151	..	68	50
Mai	91	25	39	75	158	..	68	50
Juin	91	50	40	..	158	..	68	50
Juillet	91	25	40	50	154	..	68	50
Août	90	75	40	50	154	..	68	50
Septembre	90	12	41	..	154	50	68	..
Octobre	83	87	41	85	155	..	68	50
Novembre	77	37	41	50	155	50	68	
Décembre	76	35	41	75	156	..	68	
Janvier 1904	78	37	41	..	156	..		
Stocks			10 000 sacs					
Tendance								

OBSERVATIONS. — Midi, Cotons : Hausse 1,25, soutenue. — Cafés : Hausse 3,50, 3 000, ferme. — Laines inchangées, calme.

BOSTOCK (Hippodrome) 8 h. 30. Fauves Bressan Mollusques mercredis, jeudis, dimanches et fêtes, à 3 h. 30. Tous les autres jours, promenades, concerts de 3 à 5 heures.

A TRAVERS LES LIVRES

Almanach illustré du marsouin pour 1904. Lavauzelle, 10, rue Danton, Paris. Prix 2 fr. 50.

Cet annuaire des troupes coloniales attirait en nombre ; comme précédemment l'éditeur a donné tous ces soins à ce bon volume qui, tous les ans, apporte sa contribution à l'histoire contemporaine de nos colonies.

De très nombreuses photogravures jettent leur note gaie sur le récit des faits militaires récents ; des cartes d'une exactitude minutieuse, des croquis schématiques permettent au lecteur de suivre avec fatigue la marche des nos troupes dans leur pénétration en Asie, en Afrique, à Madagascar, les événements du Sud-Oranais en 1903 et les opérations autour d'El-Moungar et de Tigolt, le tout sans préjudice des renseignements nombreux fournis par le deuxième partie du volume, véritable almanach-annuaire de l'infanterie coloniale.

Nos Pâques sont-elles faites ? Gravité du devoir pascal et petit guide pour son parfait accomplissement, à l'usage de tous les fidèles. Union des associations, 23, rue de Sèvres, Paris.

La préparation à la foi, par M. l'abbé Vincent Maumus. 1 vol. grand in-16 ; prix, 3 francs ; franco, 3 fr. 50. Bloud, 4, rue Madame, Paris, VIe.

Après avoir constaté que le sentiment religieux est indestructible, l'auteur aborde la thèse de l'existence de Dieu, des perfections divines, de la Providence et de l'Immortalité. Il démontre ensuite la nécessité de l'autorité divine de Jésus-Christ prouvée par ses paroles et par ses actes.

Dans les deux chapitres suivants : l'indances doctrinale et sociale de Christ. M. l'abbé Maumus prouve que jamais les ennemis de l'Eglise ne parviendront à détruire cette double action du Christ dans le monde. Il analyse ensuite les éléments qui constituent l'*esprit chrétien* également aloigne du pharisaïsme et de la superstition.

Les pages consacrées aux *luttes religieuses* sont un saisissant tableau de la guerre que le jacobinisme libre poursuivra déclarée à toute idée religieuse.

Le dernier chapitre est comme un chant d'espérance vers l'avenir.

Vient de paraître chez Firmin-Didot, 56, rue Jacob, Paris. Le conflit des races en Macédoine d'après une étude monographique, par notre collaborateur Gabriel d'Alembon. Prix : 2 fr. 50.

Cette brochure est le second fascicule publié par la nouvelle Société de science sociale.

Le Concordat. *Sa négociation, son histoire de 1801 à 1903, ses 17 articles* par A. Clos, Bonv. Prix : 1 franc ; franco, 1 fr. 20. En vente à la *Chronique du Sud-Est*, 10, quai Tilsitt, Lyon.

La première partie de cet ouvrage, qui a tout l'intérêt d'un roman, montre ce que prises l'autocratie et la violence d'un jeune potentat de 31 ans, Bonaparte, Pie VII.

La deuxième passe en revue les 17 articles du Concordat, traite une foule de questions d'un intérêt majeur.

La troisième jette une vive lumière sur les rapports actuels avec le Saint-Siège par les gouvernements et divers qui se sont succédé en France depuis un siècle.

Le livre se termine par l'examen de cette question éminemment actuelle : Faut-il, oui ou non, désirer la rupture du Concordat ?

Pratiques et exercices pour les neuf premiers vendredis du mois. *La grande promesse du Sacré-Cœur*, par un religieux Dominicain. L'exemplaire, 0 fr. 35 ; le cent, 20 francs. Paris-Montmartre.

La Question d'Orient et son caractère économique, par C. R. Omescco. Un vol. de 220 pages. Prix : 3 fr. 50. Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Etude rapide de cette question éternelle, mais plus brûlante encore de nos jours, dans la but de démontrer que le cause première de tous les conflits en Orient a été l'intérêt matériel depuis le début.

Retraite ecclésiastique, d'après l'Evangile et la vie des Saints, par un religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Un vol. de 450 pages. Prix : 5 francs. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Excellent aide de retraite, bon livre de méditation aussi non seulement pour les prêtres et les clercs mais également pour les personnes pieuses ; les méditations suivies par l'auteur de juxtaposer à l'exposition du précepte ou du conseil de l'Evangile l'exemple de la pratique des Saints, sont d'un heureux et salutaire effet.

L'improvisateur prudent. *50 sermons à la main sur la Sainte Famille comme codèle et sur Jésus, Marie, Joseph*, par le P. Lemoon, Redemptoriste. A l'usage de MM. les directeurs de Conférences, Congrégations, associations, Tiers-Ordres, Conférences de Saint-Vincent de Paul, patronages, etc. In-8° de VIII-351 pages. Prix 3 fr. 60. Société Saint-Augustin, 64, rue Saint-Sulpice, Paris.

Cet ouvrage expose dans un très court avant-propos la supériorité de l'improvisation sur le discours récité et le moyen de devenir improvisateur.

Cette introduction est suivie de 50 plans et analyses de sermons, traitant de la Sainte Famille considérée comme modèle et des trois enfantes personnes de la Sainte Famille de Nazareth. Les analyses sont suffisamment développées pour fournir aux personnes pieuses d'excellents sujets de méditation.

Aux chrétiens, appel fraternel au Médiateur et Rédempteur, et à la Liturgie, par D. Jancon Bénédictin. O. S. B., de l'abbaye de Maredsous. Prix : 1 franc *franco*, remises par quantités. Société Saint-Augustin, 80, rue Saint-Sulpice, Paris.

L'ouvrage, vraiment actuel, que nous offrons au public, est écrit dans un style vif, chaud et sympathique. Il instruit et gagne le lecteur. C'est le cour du divin Maître qui bat dans ces pages vraiment captivantes. « Le Calvaire pour chacun de nous n'est pas d'il y a vingt siècles. Il vit, il est d'aujourd'hui ». C'est son rôle *médiateur*, le *Rédempteur* il richement opère, continue dans le *Saint-Sacrifice*, l'*Eglise* et la grande *Prière liturgique*, toutes les *fondamentales et substantielles dévotions*, qui sont exposées de ce leur ensemble avec simplicité, grande profondeur et sûreté de doctrine. C'est son âme, sa vie que l'ascète et le théologien fait passer dans ces lignes fraternelles.

Couronne des douze étoiles pour honorer la Vierge Immaculée. — Pie X, étant patriarche de Venise, avait approuvé le petit traité exposant cette pratique de dévotion spécialement destinée à honorer la Sainte Vierge pendant l'année jubilaire.

On trouve les feuilles à la librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris, 1 franc le cent ; *franco*, 1 fr. 15.

Croquis d'HENRIOT

— Tout baisse, tout diminue avec votre politique du « bloc ».
— Quelle erreur ! voyez les impôts !

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Marché du 29 février 1904.

CÉRÉALES

	Avoine Ouv.	Avoine Clôt.	Orges Ouv.	Orges Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	14,60	14,70	15,25	15,25	22,60	22..	29,35	29,50
Prochain	14,80	14,85	15,25	15,25	22,15	22,25	30,10	30,20
Mars-avril	14,85	14,85	15,25	15,25	22,30	22,10	30,15	..
4 de mars	15,05	15..	15,25	15,25	22,30	22,25	30,20	30,20
3 de mai	15,45	15,50	15,25	15,25	22,50	22,45	30,40	30,40
Tendance	Forte	Calme	Calme	Calme	Forte	Lourde	Calme	Calme
Circulation								

Farines 1re marques 31,50. consommation 42,52.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Courant	44,25	44,50	47...	47,..	45...	45...	34,37	34,25
Prochain	44...	43,50	47,75	48,..	45,50	45,75	34,50	34,50
Mars-avril	43...	43,25	48,50	48,25	45,25	45,50	34,67	34,87
4 de mai	43...	43,..	49...	49,..	44,25	45...	35,37	35,37
4 derniers	43,25	43,25	50,..	50,75	44,..	45,..	35,62	35,50
Sacs								
Entrepôt								
Tendance	Lourde	Calme	Calme	Calme	Calme	Calme		
Circulation	950		5 300				13 650	
Stocks								

LE "LACTO" Viande extraite de lait, est supérieur à toute les extraits de viande pour potages et sauces. DÉPOTS : 41, rue Croratier, — Sèv. boul. Raspail et chez tous les épiciers.

Contre Rhumes, Bronchites, Asthmes, Catarrhes ! Prenez les Pastilles du Ministère du Pape de S. ANTOINE de PADOUE. Chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands de Sucreries. Exigez le nom de Saint-Antoine de Padoue. Prix : 1 fr. 25 la boîte. Prix : 0 fr. 60 le demi-boîte.

Réglisse pectorale L.-B. au GOUDRON. Sa supériorité sur les autres pastilles. Le goudron est reconnu par tous ceux qui en ont fait usage. La boîte, 60 centimes, chez les Pharmaciens. Exiger sur la bande qui ferme la boîte, la signature L.-B. en rouge. Dépôt principal : Phie LE BEUF, à Bayeux.

VIN de Cahors, Bordeaux, Porto, Malaga, Xérès, Alicante, Madère, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône, Rioja, Chianti, Bordeaux, Bourgogne, Rhône